

COMMUNE DE LE GENEST-SAINT-ISLE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

REGLEMENT DU CIMETIERE

Conseillers en exercice : 19
Conseillers présents : 16
Votants : 17
Date d'affichage : 05/06/2025

Le deux juin deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures trente minutes, les Membres du Conseil Municipal, dûment convoqués le vingt-huit mai deux mille vingt-cinq, se sont réunis à la salle de la mairie, sous la présidence de Madame Nicole BOUILLON, Maire de la Commune de LE GENEST-SAINT-ISLE.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour, la note de synthèse, et le procès-verbal de la séance du 22 avril 2025 ont été transmises par voie électronique aux conseillers municipaux, le vingt-huit mai 2025.

Étaient présents : (16)

Mme BOUILLON Nicole, M. BRIANT Stéphane, M VERDIERE Denis, Mme LENOIR Régine, M LOURDAIS Stéphane, M. LEPAGE Gérard, M GOISBEAULT Gérard, Mmes AUBREE Alexandra, GERBOIN Myriam, VEUGEOIS Isabelle, M GASCOIN Christophe, Mmes GARNACHE Estelle, RIVET Sandrine, Mme GUILLOMET Hélène, M. VETTIER Yoann, Mme MALOIZELLE Emilie,

Conseillers ayant donné procuration : (1)

Mme MAIGNAN Fabienne a donné pouvoir à Mme BOUILLON Nicole

Étaient excusés : (2)

M. BERTRON Jérémie
M BRIDIER Clément

Secrétaire de séance :

M. VETTIER Yoann

* * * * *

9.1.3. Actes au titre de la législation funéraire

Règlement du cimetière

Le règlement du cimetière a pour objectif de préciser les dispositions applicables aux cimetières de la commune.

Jusqu'alors, la commune ne disposait pas d'un tel document.

Il est proposé au conseil municipal de délibérer pour approuver le règlement du cimetière, proposé par Mme Le Maire.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le règlement du cimetière présenté par Madame Le Maire

Considérant que le Maire est compétent pour assurer la police des funérailles et des cimetières,

Considérant qu'il est nécessaire d'établir un règlement des cimetières communaux,

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé et délibéré, décide à l'unanimité des votants (votes à main levée)

- D'approuver le règlement du cimetière proposé par Madame Le Maire*

Vote : pour : 17, contre : 0, abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré,
Les jour, mois, et an susdits.
Le Maire, Nicole BOUILLON

